

Nom commercial : VELKADO**Code produit:** NI 022 C0058/FR-2**Version actuelle:** 4.0.0, établi le: 30.11.2023**Version remplacée:** 3.1.0, établi le: 16.02.2023**Région:** FR**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit****Nom commercial****VELKADO****UFI:****S050-407P-J00U-2ED5****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

Produit phytopharmaceutique

Fongicide

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Adresse**

Certis Belchim B.V. - France

5, Rue Galilée

78280 Guyancourt - France

N° de téléphone 0033 1 34 91 90 00

e-mail info.fr@certisbelchim.com - www.certisbelchim.fr

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

info.fr@certisbelchim.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (INRS) : +33 1 45 42 59 59

Carechem 24 FR: +33 1 72 11 00 03

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

Aquatic Chronic 2; H411

Skin Irrit. 2; H315

Informations relatives à la classification

La classification et l'étiquetage sont basées sur les résultats des études toxicologiques réalisées sur le produit (mélange).

La classification et l'étiquetage en matière de risques pour le milieu aquatique sont basées sur les résultats des études écotoxicologiques réalisées sur le produit (mélange).

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)****Pictogrammes de danger**

SGH07



SGH09

Mention d'avertissement

Attention

Nom commercial : VELKADO**Code produit:** NI 022 C0058/FR-2**Version actuelle:** 4.0.0, établi le: 30.11.2023**Version remplacée:** 3.1.0, établi le: 16.02.2023**Région:** FR**Mentions de danger**

H315

Provoque une irritation cutanée.

H411

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de danger (UE)

EUH208

Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

EUH401

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Conseils de prudence

P262

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P270

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection.

P332+P313

En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.

P362+P364

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P501

Éliminer le contenu et l'emballage comme un déchet dangereux conformément à la réglementation en vigueur.

UFI:

S050-407P-J00U-2ED5

2.3 Autres dangers

Evaluation PBT

Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas PBT.

Evaluation vPvB

Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1 Substances**

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges**Caractérisation chimique**

Cyflufenamid 50 g/L (EW)

Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance	Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration
			%
1	Hydrocarbures, C10-C13, aromates, <1% naphthalène		
	-	Asp. Tox. 1; H304	>= 10,00 - < 25,00
	922-153-0	EUH066	% en poids
	-	Aquatic Chronic 2; H411	
	-		
2	Alcools, insaturés en C16-18 et C18, éthoxylés		
	68920-66-1	Skin Irrit. 2; H315	>= 10,00 - < 25,00
	500-236-9	Aquatic Chronic 2; H411	% en poids
	-		
	01-2119489407-26		
3	Ethoxylated Polyarylphenol		
	99734-09-5	Aquatic Chronic 3; H412	>= 5,00 - < 10,00
	-		% en poids
	-		
	-		
4	Cyflufenamid		
	180409-60-3	Aquatic Chronic 1; H410	>= 5,00 - < 10,00
	605-896-2		% en poids
	-		
	-		
5	Phosphate de polyarylphényle		

Nom commercial : VELKADO**Code produit:** NI 022 C0058/FR-2**Version actuelle:** 4.0.0, établi le: 30.11.2023**Version remplacée:** 3.1.0, établi le: 16.02.2023**Région:** FR

	90093-37-1 - - -	Eye Irrit. 2; H319	< 2,50	% en poids
6	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one			
	2634-33-5 220-120-9 613-088-00-6 -	Acute Tox. 4*; H302 Aquatic Acute 1; H400 Eye Dam. 1; H318 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317	>= 0,05 - < 1,00	% en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16
 (*, **, ***, ****) Pour de plus amples détails veuillez consulter l'annexe VI, point 1.2. du règlement CLP (1272/2008)

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
6	-	Skin Sens. 1; H317: C >= 0,05%	-	-

Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA)				
N°	orale	dermale	par inhalation	
2	2000 mg/kg de poids corporel			

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

En cas de troubles ou de symptômes, éviter de renouveler l'exposition et consulter un médecin (lui montrer si possible l'étiquette et la fiche de données de sécurité). Traiter en fonction des symptômes.

Après inhalation

Amener la personne à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable où elle peut respirer. En cas de difficultés respiratoires ou de malaise, consulter un médecin.

Après contact cutané

Enlever les vêtements et chaussures contaminés et les laver avant réutilisation. Laver soigneusement la peau à l'eau savonneuse. Consulter un médecin en cas d'irritation cutanée. Laver la peau abondamment à l'eau savonneuse. Consulter un médecin en cas d'irritation. Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.

Après contact oculaire

Rincer immédiatement et abondamment les yeux à l'eau, en maintenant la paupière bien ouverte et en protégeant l'oeil non affecté, pendant au moins 15 minutes. Retirer les éventuelles lentilles de contact et continuer de rincer. Consulter un médecin, en cas d'irritation.

Après ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique, sur le jugement du médecin en fonction des symptômes / réactions du patient.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié

Mousse stable aux alcools; Dioxyde de carbone; Extincteur à poudre; Eau pulvérisée

Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂); Monoxyde de carbone (CO); Acide fluorhydrique (HF); Oxyde d'azote (NO_x)

5.3 Conseils aux pompiers

Nom commercial : VELKADO**Code produit:** NI 022 C0058/FR-2**Version actuelle:** 4.0.0, établi le: 30.11.2023**Version remplacée:** 3.1.0, établi le: 16.02.2023**Région:** FR

Les travaux d'extinction, de sauvetage et de nettoyage effectués lors du dégagement de gaz d'incendie ou de combustion sans flamme, doivent être réalisés exclusivement avec un appareil respiratoire autonome. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Porter un vêtement de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle adéquat. Veiller à assurer une aération suffisante. Evacuer et isoler la zone dangereuse et refuser l'entrée aux personnes inutiles et non protégées.

Pour les secouristes

Équipement de protection individuelle - voir la rubrique 8

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans la terre/le sous-sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir le produit déversé avec une matière inerte absorbante (sable, terre, vermiculite ...), puis collecter le tout dans un récipient approprié et étiqueté pour destruction. Eliminer en tant que déchet dangereux, conformément à la réglementation nationale ou locale. (Voir rubrique 13) En cas de déversement important : alerter les autorités et endiguer la zone de déversement pour empêcher tout écoulement dans l'environnement. Récupérer mécaniquement par pompage/aspiration.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Informations concernant l'élimination : voir rubrique 13. Informations concernant l'équipement de protection individuelle (EPI) voir rubrique 8. Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir rubrique 7.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail. Porter un équipement de protection individuelle adéquat.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Tenir à l'écart des aliments/des boissons/des aliments pour animaux. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ne pas inhaler les vapeurs. Ne pas manger, boire ou fumer pendant la manipulation du produit. Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer. Se laver les mains et le visage avec de l'eau et du savon avant de manger, boire ou fumer. Nettoyer régulièrement les équipements, les locaux et les vêtements de travail. Les tenues de travail doivent rester sur la zone de travail et être entreposées séparément des tenues de ville.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Isoler des sources de chaleurs, des étincelles et des flammes nues.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les emballages hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger du gel. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Le sol doit être incombustible, imperméable et contenir les déversements (aucune sortie vers l'extérieur).

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker en même temps que les aliments, les boissons et les aliments pour animaux.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Solution sectorielle

Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Nom commercial : VELKADO**Code produit:** NI 022 C0058/FR-2**Version actuelle:** 4.0.0, établi le: 30.11.2023**Version remplacée:** 3.1.0, établi le: 16.02.2023**Région:** FR**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle****Valeurs DNEL, DMEL et PNEC****valeurs DNEL (travailleurs)**

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	Alcools, insaturés en C16-18 et C18, éthoxylés			68920-66-1 500-236-9	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	2080	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	294	mg/m ³

valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	Alcools, insaturés en C16-18 et C18, éthoxylés			68920-66-1 500-236-9	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	25	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	1250	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	87	mg/m ³

valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE	
	compartiment écologique	Type	Valeur	
1	Alcools, insaturés en C16-18 et C18, éthoxylés		68920-66-1 500-236-9	
	Eau	eau douce	0,007	mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	0,1	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	22,79	mg/kg poids sec
	Eau	eau marine	0,001	mg/L
	Eau	eau marine sédiment	2,28	mg/kg poids sec
	sol	-	1	mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	10	g/L

8.2 Contrôle de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Les recommandations suivantes concernant le contrôle de l'exposition / la protection individuelle sont destinées à la fabrication, la formulation et l'emballage. Pour des usages commerciaux et/ou l'usage agricole, consulter l'étiquette du produit. Les douches oculaires et douches de sécurité doivent être placées à proximité des postes de travail. Une ventilation générale / locale (mécanique) des locaux devrait être utilisée afin de contrôler l'atmosphère et de maintenir les concentrations de produit dans l'air à un minimum dans la zone de travail.

Equipement de protection individuelle**Protection respiratoire**

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation d'aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

Protection des yeux / du visage

Lunettes de protection (EN 166)

Protection des mains

Région: FR

Tout déversement dans l'environnement doit être évité. Ne pas contaminer les eaux superficielles et souterraines.

Nom commercial : VELKADO**Code produit:** NI 022 C0058/FR-2**Version actuelle:** 4.0.0, établi le: 30.11.2023**Version remplacée:** 3.1.0, établi le: 16.02.2023**Région:** FR

Donnée non disponible.

Pression de vapeur

Valeur	3,54	* 10 ⁻⁵ Pa
Température de référence	20	°C
Remarque/s	Substance active	

Densité de vapeur relative

Donnée non disponible.

Densité relative

Donnée non disponible.

Densité

Valeur	1,027	g/l
Température de référence	20	°C
Méthode	OECD 109	
Source	Fabricant	

Solubilité dans l'eau

Remarque/s insoluble

Solubilité

Donnée non disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Cyflufénamid	180409-60-3	605-896-2
	log Pow	4,7	
	Température de référence	25	°C
	concerne	pH 6,75	
	Source	Fabricant	
2	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5	220-120-9
	log Pow	1,45	
	Source	Fabricant	

Viscosité cinématique

Valeur	3,7	x 10 ⁻⁵ m ² /s
Température de référence	40	°C
Type	cinématique	
Remarque/s	Bien que ce produit contienne 18 % du solvant naphta (pétrole), aromatique lourd, la viscosité du produit étant supérieure à 2,05 × 10 ⁻⁵ m ² /s. C'est pourquoi la classification H304 n'est pas applicable.	

Caractéristiques des particules

Donnée non disponible.

9.2 Autres informations**Autres informations**

Tension superficielle : – 31,9 mN/m (1,0 g s.a./L à 20°C) – 31,8 mN/m (2,5 g s.a./L à 20°C) OCDE115

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales de manipulation et de stockage.

10.4 Conditions à éviter

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

Nom commercial : VELKADO**Code produit:** NI 022 C0058/FR-2**Version actuelle:** 4.0.0, établi le: 30.11.2023**Version remplacée:** 3.1.0, établi le: 16.02.2023**Région:** FR**10.5 Matières incompatibles**

Agents d'oxydation; solutions caustiques fortes; acides forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie: voir rubrique 5.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

Toxicité orale aiguë			
N°	Nom du produit		
1	VELKADO		
DL50	>	5000	mg/kg
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	Fabricant		

Toxicité dermale aiguë			
N°	Nom du produit		
1	VELKADO		
DL50	>	2000	mg/kg
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 402		
Source	Fabricant		

Toxicité aiguë par inhalation			
N°	Nom du produit		
1	VELKADO		
CL 50	>	4,41	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Poussière/Brouillard		
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 403		
Source	Fabricant		
Remarque/s	Concentration la plus élevée possible pour les tests.		

Corrosion cutanée/irritation cutanée			
N°	Nom du produit		
1	VELKADO		
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 404		
Source	Fabricant		
Évaluation	irritant		

Lésions oculaires graves/irritation oculaire			
N°	Nom du produit		
1	VELKADO		
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 405		
Source	Fabricant		
Évaluation	irritant faible		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Sensibilisation respiratoire ou cutanée			
N°	Nom du produit		
1	VELKADO		
Voie d'exposition	Peau		
Espèces	cobaye		
Méthode	OCDE 406		
Source	Fabricant		
Évaluation	non sensibilisant		

Nom commercial : VELKADO**Code produit:** NI 022 C0058/FR-2**Version actuelle:** 4.0.0, établi le: 30.11.2023**Version remplacée:** 3.1.0, établi le: 16.02.2023**Région:** FR

Mutagénicité sur les cellules germinales			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Cyflufénamid	180409-60-3	605-896-2
Source Evaluation/Classement		Fabricant Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Toxicité pour la reproduction			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Cyflufénamid	180409-60-3	605-896-2
Source Evaluation/Classement		Fabricant Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Cancérogénicité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Cyflufénamid	180409-60-3	605-896-2
Source Evaluation/Classement		Fabricant Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	
Donnée non disponible.	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée	
Donnée non disponible.	

Danger par aspiration	
Donnée non disponible.	

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)			
N°	Nom du produit		
1	VELKADO		
CL50		9,84	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Oncorhynchus mykiss		
Méthode	OCDE 203		
Source	Fabricant		

Toxicité sur les poissons (chronique)	
Donnée non disponible.	

Toxicité pour les daphnies (aigüe)			
N°	Nom du produit		
1	VELKADO		
CE50		9,48	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OCDE 202		
Source	Fabricant		

Toxicité pour les daphnies (chronique)	
Donnée non disponible.	

Nom commercial : VELKADO**Code produit:** NI 022 C0058/FR-2**Version actuelle:** 4.0.0, établi le: 30.11.2023**Version remplacée:** 3.1.0, établi le: 16.02.2023**Région:** FR

Toxicité pour les algues (aigüe)			
N°	Nom du produit		
1	VELKADO		
ErC50		1,628	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Selenastrum capricornutum		
Méthode	OCDE 201		
Source	Fabricant		

Toxicité pour les algues (chronique)			
N°	Nom du produit		
1	VELKADO		
NOEC		0,395	mg/l
Espèces	Selenastrum capricornutum		
Méthode	OCDE 201		
Source	Fabricant		

Toxicité sur bactéries			
Donnée non disponible.			

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Alcools, insaturés en C16-18 et C18, éthoxylés	68920-66-1	500-236-9
Valeur		99	%
Durée		28	jour(s)
Méthode	OCDE 301 B		
Source	ECHA		
2	Cyflufenamid	180409-60-3	605-896-2
Source	Fabricant		
Évaluation	n'est pas biodégradable facilement		
3	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5	220-120-9
Valeur		> 90	%
Méthode	OCDE 303 A		
Source	Fabricant		
Évaluation	facilement biodégradable		

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Cyflufenamid	180409-60-3	605-896-2
FBC		528	
Espèces	poisson		
Source	Fabricant		
2	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5	220-120-9
FBC		2	
Source	Fabricant		

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Cyflufenamid	180409-60-3	605-896-2
log Pow		4,7	
Température de référence		25	°C
concerne	pH 6,75		
Source	Fabricant		
2	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5	220-120-9
log Pow		1,45	
Source	Fabricant		

12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol			
----------------------	--	--	--

Nom commercial : VELKADO**Code produit:** NI 022 C0058/FR-2**Version actuelle:** 4.0.0, établi le: 30.11.2023**Version remplacée:** 3.1.0, établi le: 16.02.2023**Région:** FR

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Cyflufénamid	180409-60-3	605-896-2
log K _{oc}		3	- 3,3
Source	Fabricant		

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB	
Evaluation PBT	Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas PBT.
Evaluation vPvB	Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Autres effets néfastes
Aucun autre effet écologique n'est à mentionner spécialement. Voir l'étiquette du produit pour des instructions supplémentaires concernant les mesures de précaution pour l'environnement lors de l'application du produit. Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

12.8 Autres informations

Autres informations
Tout déversement dans l'environnement doit être évité. Ne pas contaminer les eaux superficielles et souterraines.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Produit**

Pour l'élimination des produits non utilisables, conserver le produit dans son emballage d'origine. Interroger votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou faites appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des déchets dangereux.

Emballage

Réemploi de l'emballage interdit. Lors de l'utilisation du produit, bien vider et rincer le bidon en veillant à éliminer l'eau de rinçage conformément à la réglementation en vigueur. Apporter les emballages ouverts, rincés et égouttés à votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou à un autre service de collecte spécifique.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Transport ADR/RID/ADN**

Classe	9
Code de classification	M6
Groupe d'emballage	III
N° d'identification de danger	90
Numéro ONU	UN3082
Nom technique	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
Sources de danger	Cyflufénamid
Code de restriction en tunnels	-
Étiquette	9
Marque "matière dangereuse pour l'environnement"	Signe conventionnel "poisson et arbre"

14.2 Transport IMDG

Classe	9
Groupe d'emballage	III
Numéro ONU	UN3082
Nom et description	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
Sources de danger	Cyflufenamid
EmS	F-A, S-F
Étiquettes	9

Nom commercial : VELKADO**Code produit:** NI 022 C0058/FR-2**Version actuelle:** 4.0.0, établi le: 30.11.2023**Version remplacée:** 3.1.0, établi le: 16.02.2023**Région:** FRMarque "matière dangereuse
pour l'environnement"

Signe conventionnel "poisson et arbre"

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Classe	9
Groupe d'emballage	III
Numéro ONU	UN3082
Nom et description	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.
Sources de danger	Cyflufenamid
Étiquettes	9
Marque "matière dangereuse pour l'environnement"	Signe conventionnel "poisson et arbre"

14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Règlements UE****Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

Le produit est soumise à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 .	N° 3
le produit contient le(s) suivant(es) substances, auxquelles s'applique l' annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006.	

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	N°
1	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5	220-120-9	75

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit est soumis à l'annexe I, partie 1, catégorie de danger :	E2
---	----

Autres prescriptions

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.

Prescriptions nationales**Autres prescriptions**

Nom commercial : VELKADO**Code produit:** NI 022 C0058/FR-2**Version actuelle:** 4.0.0, établi le: 30.11.2023**Version remplacée:** 3.1.0, établi le: 16.02.2023**Région:** FR

Directives nationales
Nomenclature des installations
classées pour la protection de
l'environnement (ICPE, France) :
N°4511 (Directive Seveso 3).

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas exigée pour ce produit. Le mélange est évalué dans le cadre des dispositions du Règlement (CE) 1107/2009.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Cette fiche de données de sécurité complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances actuelles, relatives au produit concerné pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 755915